

21 STORIES

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 5 Rue Lacharrière – 75 011 Paris

(Ci-après la « Société »)

DECISION EXTRAORDINAIRE DU 23 /10 /2024

Préambule :

Les décisions de ce jour ont pour but d'agréer l'entrée d'un nouvel associé, la souscription de nouvelles actions et la nouvelle répartition du capital social.

Ordre du jour :

- Agrément d'un nouvel associé
- Augmentation du capital social par souscriptions de nouvelles actions
- Augmentation du capital social par incorporation des réserves
- Revalorisation de la valeur nominale des actions
- Pouvoirs en vue de réaliser les formalités

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur Isaac OATES a marqué le souhait d'entrer au capital social de 21 stories. L'actionnaire majoritaire Nessim DEBBICHE a accepté cette requête et demande à l'ensemble des actionnaires d'agréer l'entrée de Monsieur Isaac OATES au capital de 21 stories.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Il est décidé une augmentation de capital avec souscription de 67 464 nouvelles actions à hauteur de **67 euros**, portant le capital social de 21 stories à **1 067 euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Il est décidé que suite aux nouvelles souscriptions, le nombre total d'actions de 21 Stories passe de 1 000 000 à 1 067 464 actions.

Le capital social est décomposé comme suit :

- Monsieur Nessim DEBBICHE actionnaire à 87,58% (soit 934 850 actions),
- Monsieur Isaac OATES actionnaire à 5% (soit 53 373 actions),
- Monsieur Jean-Luc DELMAS actionnaire à 2,41% (soit 25 675 actions),
- Madame Fariza CHALAL actionnaire à 2,26% (soit 24 151 actions),
- Monsieur Aurélien AGATHON actionnaire à 1% (soit 10 657 actions),
- Madame Alisonne SINARD actionnaire à 1% (soit 10 657 actions),
- Madame Muriel BENITAH actionnaire à 0,51% (soit 5 467 actions),
- Madame Déborah COHEN actionnaire à 0,25% (soit 2 634 actions).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Paraphe
FC AS

Paraphe
AA

DS
JL

Initial
IO

Paraphe
DC

DS
MB

DS
MD

QUATRIEME RESOLUTION

La valeur unitaire par action est d'un dixième de centime d'euros (0,001€). Il est décidé que les nouvelles actions souscrites sont accompagnées d'une prime d'émission d'une valeur nominale de zéro euro et neuf cent trente-six millièmes d'euro (0,936€) par actions. Le montant total des primes d'émission s'élève à **63 133 euros**.

Il est décidé de comptabiliser la totalité des primes d'émissions, soit un montant de **63 133 euros** en réserves de la Société.

Il est décidé de procéder à une deuxième augmentation de capital social par incorporation des réserves à hauteur de **63 133 euros**, portant le capital social de 21 stories est désormais de **64 200 euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Il est décidé que le prix des actions de 21 Stories soit revalorisé, à une valeur nominale de zéro euro et neuf cent trente-sept millièmes d'euro (0,937€) par actions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Le Président donne pouvoir à tout porteur de cet acte pour réaliser les formalités afférentes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Signé par :
Fariza CHALLAL
432362D95880434...

Signed by:
Isaac ALTÈS
4C089AD9FB6B424...

Signé par :
Alisonne SIMARD
D4720F0F692C4E4...

DocuSigned by:
MURIEL BENTAH
DDCD7F879A8C4B9...

DocuSigned by:
[Signature]
E5F882B5E28A41C...

Signé par :
Déborah COHEN
54A3383113454F0...

DocuSigned by:
Nessim Debiche
65236B30E036453...

Paraphe
AS

Paraphe
AA

DS
1-12

Initial
IQ

Paraphe
DC

DS
MB